

JACQUES COLLIN DE PLAISY

LE DICTIONNAIRE

infernal



RECHERCHES & ANECDOTES

SUR LES DÉMONS, LES ESPRITS, LES FANTÔMES, LES SPECTRES, LES REVENANTS,
LES LOUPS-GAROUS, LES POSSÉDÉS, LES SORCIERS, LE SABBAT, LES MAGICIENS,
LES SALAMANDRES, LES SYLPHES, LES GNOMES, ETC.

LES VISIONS, LES SONGES, LES PRODIGES, LES CHARMES, LES MALÉFICES,
LES SECRETS MERVEILLEUX, LES TALISMANS, ETC.

SUR TOUT CE QUI TIENT AUX APPARITIONS, À LA MAGIE,
AU COMMERCE DE L'ENFER, AUX DIVINATIONS, AUX SCIENCES SECRÈTES,
AUX SUPERSTITIONS, AUX CHOSES MYSTÉRIEUSES ET SURNATURELLES

Le Dictionnaire infernal

Le Dictionnaire infernal

En page 5 : Nostradamus (1503-1566), médecin d'astrologue,
écrivit ses prédictions dans un style énigmatique.

© Éditions Fetjaine, 2010
ISBN: 978-2-35425-300-4

Jacques Collin de Plancy

Le Dictionnaire infernal

ou Recherches et anecdotes
sur tout ce qui tient aux apparitions

Présentation de Marie-Charlotte Delmas



Fetjaine



Alastor, exécuteur suprême des sentences
du monarque infernal.

Présentation

Il suffit de taper « Collin de Plancy » dans un moteur de recherche sur Internet pour constater le nombre important de sites (plusieurs dizaines de milliers) qui reprennent ou évoquent cet auteur et son *Dictionnaire infernal*. Sites à tendance gothique, ésotérique, fantastique, jeux de rôles..., tout ce qui touche aux vampires, aux démons, à la sorcellerie, aux êtres surnaturels et à l'occultisme est souvent puisé dans cet ouvrage qui fit l'objet de six éditions (refondues, augmentées...) de 1818 à 1863. Bien avant ces publications numériques, les folkloristes et les occultistes des XIX^e et XX^e siècles s'étaient déjà référés au *Dictionnaire infernal* que l'on trouve cité à plusieurs reprises dans leurs ouvrages. Au fil du temps, le nom de Collin de Plancy a fusionné avec celui de son *Dictionnaire*, reléguant dans l'ombre des réserves de bibliothèques les quelque deux cents ouvrages qu'il a écrits, adaptés ou traduits. D'ailleurs, même en cherchant bien, on ne trouve aucune biographie complète¹ de ce compilateur érudit qui passa sa vie à brouiller les cartes et se dissimula sous plus d'une vingtaine de pseudonymes².

Le *Dictionnaire infernal* est devenu une sorte de grimoire aux interprétations et aux commentaires parfois bien éloignés du projet initial de son auteur, lequel s'est vu, lui aussi, transformé en « pape » de l'occultisme. Mais qu'en est-il réellement ?

Le Dictionnaire infernal,
une « histoire de la mythologie moderne »

La première édition du *Dictionnaire infernal* paraît, en 1818, en deux volumes chez l'éditeur parisien Mongie aîné et porte un sous-titre particulièrement long qui énumère les sujets susceptibles de séduire le public³, comme c'est encore souvent le cas à l'époque. L'ouvrage est

1. Les notices, en principe documentées, des bibliographes du XIX^e siècle donnent des éléments succincts et souvent contradictoires. À commencer par sa date de naissance qui varie selon les auteurs.

2. Baron de Nilense, Nathanaël Lenoir, Victor de Néri, Julien de Saint-Acheul, Jacques Loyseau, Croquelardon, le Neveu de mon Oncle, le baron de Glanville, le Timbalier du Roi de Prusse...

3. « RECHERCHES ET ANECDOTES, Sur les Démons, les Esprits, les Fantômes, les Spectres, les Revenants, les Loups-garoux, Les Possédés, les Sorciers, le Sabbat, les Magiciens, les Salamandres, les Sylphes, les Gnomes, etc., les Visions, les Songes, les Prodiges, les Charms, les Maléfices, les Secrets merveilleux, les Talismans, etc.; en un mot, sur tout ce qui tient aux Apparitions, à la Magie, au Commerce de l'Enfer, aux Divinations, aux Sciences secrètes, aux Superstitions, aux Choses mystérieuses et surnaturelles etc., etc., etc. »

signé J. A. S. (Jacques Albin Simon) Collin de Plancy. C'est le nom de plume que s'est fabriqué Jacques Collin, né le 30 janvier 1794 dans le petit village de Plancy¹, fils d'Edmé-Aubin Collin, fabricant de bas, et de Marie-Anne Danton, dont la famille est apparentée au célèbre révolutionnaire du même nom. En ajoutant à son patronyme celui de son village natal, précédé d'une particule, il anoblit son nom, plus par fantaisie que par souci de plaire au nouveau régime en place, celui de la Restauration. En effet, Jacques Collin, qui met également en avant sa parenté avec Danton², débute son *Dictionnaire infernal* par des textes préliminaires qui ne laissent aucun doute sur son anticléricalisme et sa filiation avec la philosophie des Lumières³. Le jugement qu'il porte sur les superstitions tout au long de son *Dictionnaire* s'exprime aussi sans détour dans le Discours préliminaire: «[...] les lumières, que les vrais philosophes ont répandues à grands flots sur les erreurs superstitieuses, ne les ont point déracinées. Elles tyrannisent encore l'immense majorité des hommes...»

Le projet de Collin de Plancy, tel qu'il l'exprime lui-même dans ses avant-propos, est particulièrement ambitieux. Il existe des dictionnaires de mythologie classique, mais aucun ouvrage, pas même la fameuse *Encyclopédie* de Diderot, ne s'est attelé à cette mythologie moderne que sont les superstitions. Il est pourtant dangereux de les ignorer. La superstition est un fléau et Collin, anticlérical mais croyant, termine avec exaltation: «Que tous les hommes éclairés se liguent donc avec moi pour l'anéantir; que les préjugés tombent; que l'erreur se dissipe [...]. Conservons à notre siècle, son beau nom de siècle de lumières; dévoilons la vérité; signalons le mensonge; renversons la superstition; et répétons à toute la terre que l'homme ne s'élève point à Dieu par la crainte, que le méchant, qui l'honore avec un sentiment d'effroi, ne peut se flatter de lui plaire, et qu'un père ne demande à ses enfants que leurs cœurs et leur amour.»

Même si Collin de Plancy n'a vraisemblablement pas dépouillé «les milliers de volumes» qu'il évoque dans sa préface, il se livre néanmoins à un travail important pour réaliser son *Dictionnaire*. Il trouve une grande partie de sa matière dans une trentaine de livres, très riches en citations et en anecdotes, dont il ne fait que citer les auteurs dans ses notes. Il s'agit, pour une part, de ceux des démonologues et juges de l'Inquisition, tels que Jean Bodin⁴, Henri Boguet⁵ ou encore Pierre

1. Aujourd'hui Plancy-l'Abbaye dans l'Aube.

2. Plusieurs notices biographiques du XIX^e siècle le nomment «Collin Danton de Plancy».

3. Je ne m'étends pas sur ces textes qui sont intégralement reproduits en annexe.

4. *De la démonomanie des sorciers*, Paris, 1580.

5. *Discours des exécrables sorciers*, Lyon, 1602.

Delancré¹. Il emprunte à Jean Wier² (Joannes Wierus) la fameuse monarchie infernale des démons, que ce dernier, rare défenseur des pseudo-sorcières, a publiée pour en montrer l'absurdité. Pour ses articles sur les superstitions, il puise dans des ouvrages tels que ceux de l'abbé Jean-Baptiste Thiers³, du Père Lebrun⁴, ou encore dans ces éditions de colportage de faux grimoires que furent par exemple *Le Petit et le Grand Albert*⁵. Dom Augustin Calmet⁶ et Pierre Le Loyer⁷ lui fournissent un matériau important sur les revenants et autres vampires, et Montfaucon de Villard⁸, une mine de renseignements sur les sylphes et autres esprits élémentaires de la cabale. Pour les notices concernant les personnages célèbres, il se réfère souvent à Gabriel Naudé⁹. Enfin, il emprunte aux ouvrages de Saint-Foix¹⁰ de nombreuses anecdotes¹¹.

La première édition du *Dictionnaire infernal*, qui correspond aux goûts du jour, est bien reçue par le public qui « s'est montré d'une bienveillance extrême », dira Collin dans l'Avant-propos de la seconde édition. Elle ouvre la porte d'un siècle qui sera marqué par l'intérêt de ses contemporains pour tout ce qui touche au fantastique et à l'occultisme, thèmes qui seront au cœur de l'œuvre d'une belle palette d'auteurs romantiques.

Un dictionnaire à coups de ciseaux

La deuxième édition du *Dictionnaire infernal* paraît en quatre volumes en 1825 et 1826. Publiée par Mongie, comme la précédente, elle

1. *Tableau de l'inconstance des mauvais anges et démons, où il est amplement traité des sorciers et de la sorcellerie...*, Paris, 1612; *L'Incrédulité et mécréance du sortilège pleinement convaincue...*, Paris, 1622.

2. *Cinq Livres de l'imposture et tromperie des diables, des enchantements et sorcelleries*, Bâle, 1653; première traduction en français à Paris, en 1567.

3. *Traité des superstitions qui regardent les sacrements, selon l'Écriture sainte*, Paris, 1679.

4. *Histoires des pratiques superstitieuses qui ont séduit les peuples et embarrassé les savants*, Rouen, 1702.

5. *Le Solide Trésor des merveilleux secrets de la magie naturelle et cabalistique du Petit Albert*, Genève, 1704; *Les Admirables Secrets d'Albert le Grand*, Cologne, 1703.

6. *Traité sur les apparitions des esprits et sur les vampires ou les revenants de Hongrie, de Moravie, etc.*, Paris, 1751.

7. *Discours et Histoire des spectres ou apparitions et visions d'esprits, d'anges et de démons...*, Angers, 1586.

8. *Le Comte de Gabalis ou entretien sur les sciences secrètes*, Paris, 1670.

9. *Apologie pour tous les grands personnages qui ont été faussement soupçonnés de magie*, Paris, 1625.

10. En particulier, les *Essais sur Paris* en 5 volumes, Paris, 1754-1757.

11. Aucun de ces ouvrages ne figure dans la bibliothèque de Collin de Plancy, que Victor, le fils qu'il a eu avec sa seconde épouse (ministre plénipotentiaire à Bangkok), légua à la bibliothèque de Troyes. Mais ce n'est peut-être là que la conséquence de ses déménagements et de ses nombreux revers de fortune. (François Roudaut, *Le Fonds Collin de Plancy déposé à la bibliothèque de Troyes*, Genève, Slatkine, 1994. Tous mes remerciements à la médiathèque de Troyes qui m'a communiqué cette étude.)

s'offre le luxe de présenter à la fin du dernier tome une série de lithographies. Le titre, toujours aussi long, subit quelques légères modifications¹. L'ouvrage est signé par « M. Collin de Plancy », lequel déclare dans l'Avertissement que la première édition était « l'essai très faible et très imparfait d'un jeune homme ». Il explique au lecteur que « de nouvelles recherches et huit années d'un travail constant ont beaucoup amélioré cet ouvrage. Il a fallu tout retoucher, corriger une foule de passages inexacts, supprimer le remplissage et les inutilités, et ajouter trois ou quatre mille articles qui ont échappé au premier travail ». En fait, s'il ajoute bien de nouveaux articles² et quelques informations supplémentaires pour compléter ou corriger ses notices, l'essentiel de son travail consiste à découper les longs chapitres de l'édition de 1818 et à en redistribuer les éléments sous de nouvelles entrées. L'expression « entièrement refondue », qui figure sur la page de titre, correspond tout à fait au travail qu'il effectue. Il en va de même pour l'introduction qui est une reprise, légèrement refondue elle aussi, du texte de 1818. De fait, avec la dizaine de livres qu'il publie de 1818 à 1825, dont le *Dictionnaire critique des reliques* en trois volumes et le *Dictionnaire féodal* en deux volumes, il n'a guère eu le temps d'y travailler. D'ailleurs, dans une lettre au gérant de la maison d'édition Périsse frères³, du 14 juin 1843, Collin de Plancy avoue à cet éditeur, auquel il propose une nouvelle édition du *Dictionnaire infernal*, que la seconde « était fort négligée », qu'elle comprenait « des inutilités, des longueurs, des articles doubles ». De plus, durant cette période, il ne se limite pas à ses déjà nombreuses publications. Il achète une librairie, boulevard Montmartre, à Paris, et assume la gérance de la société de traduction fondée, entre autres, par les célèbres banquiers Jacques Laffitte et Casimir-Perier, opposants au régime qui feront tous deux partie du gouvernement de la France après les Trois Glorieuses. Mais toutes ces aventures tournent court et il devra vite fermer boutique.

Dans le même temps, ses ouvrages, en particulier le *Dictionnaire féodal* et le *Dictionnaire critique des reliques*, agacent fortement les pouvoirs en place. Ses livres, mis à l'index de Rome en 1827, lui valent également d'être traîné devant les tribunaux civils. Il se lance alors dans des spéculations foncières sur des rues et terrains parisiens. Pour une fois, la chance

1. « Bibliothèque Universelle sur les Êtres, les Personnages, les Livres, les Faits et les Choses qui tiennent aux apparitions, à la magie, au commerce de l'enfer, aux divinations, aux sciences secrètes, aux grimoires, aux prodiges, aux erreurs et aux préjugés, aux traditions et aux contes populaires, aux superstitions diverses, et généralement à toutes les croyances, merveilleuses, surprenantes, mystérieuses ou surnaturelles. »

2. Il annonce sur la page de titre « 250 articles nouveaux ».

3. Cette lettre inédite fait partie de celles que possède l'écrivain Claude Seignolle qui a eu la gentillesse de me la communiquer. Qu'il en soit ici vivement remercié.

semble lui sourire, mais la Révolution de 1830 balaye ses espoirs, et c'est la bourse vide qu'il se réfugie en Belgique. Installé à Bruxelles, il continue à faire preuve d'une impressionnante force d'action. Il met sa plume au service de la presse belge (*L'Émancipation*, *Le Constitutionnel des Flandres...*), publie plusieurs ouvrages sur la Belgique¹, fonde la *Revue de Bruxelles* et la *Société de propagation des bons livres*, contribue à l'ouverture d'une école de gravure et participe à la création d'une société des Beaux-Arts dont le modèle sera repris en Hollande: «La réputation d'homme de goût que s'était acquise Collin de Plancy passa les frontières de la Belgique. En 1839, il fut appelé en Hollande pour fonder à La Haye une Société des Beaux-Arts sur le modèle de celle dont il était, à Bruxelles, un des directeurs. Le prince d'Orange, depuis Guillaume II, père de Guillaume III, actuellement régnant était le président du conseil de cette œuvre, qui comprenait un atelier de lithographie, une école atelier de gravure sur bois et sur acier, et une imprimerie, qui ne devait mettre au jour que des livres illustrés².»

Le dictionnaire infernal christianisé

C'est lors de son séjour en Hollande que Collin de Plancy va accomplir un acte qui transformera sa vie et la suite de son œuvre. Il se convertit au catholicisme et rend publique sa rétractation qui paraît dans plusieurs journaux de l'époque.

«Ceux de mes amis qui liront ces lignes éprouveront sans doute quelque surprise, s'ils se rappellent encore les ouvrages que j'ai publiés, surtout de 1818 à 1830. [...] En 1833, je me suis mis à la recherche sérieuse de la vérité. Livré à moi-même, cette recherche a été longue. Il m'a fallu huit ans d'hésitations pénibles et de luttes intérieures, pour renaître aux convictions que l'esprit du mal avait étouffées en moi. Enfin, Dieu, dont la bonté est sans mesure, a fait tomber les écailles qui chargeaient encore mes yeux. Il m'a fait voir, parlant à mon esprit et à mon cœur, que les systèmes et les raisonnements de la philosophie menteuse, à laquelle j'avais si longtemps prodigué mes hommages, ne sont qu'erreur, déception, fausseté grossière et mauvaise foi; [...] et que la vérité est uniquement dans la religion catholique, où elle se trouve complète, solide, inaltérable. [...] Je crois devoir annoncer publiquement cette nouvelle, si heureuse pour moi, à tous ceux qui m'ont vu, tant d'années, incrédule, impie, vivant dans l'oubli de Dieu, égaré moi-même et égarant les autres. Cette révolution, qui s'est opérée en moi,

1. *Les Chroniques des rues de Bruxelles*, 2 volumes prépubliés dans *L'Émancipation*, *Les Fastes militaires des Belges*, 4 vol., etc.

2. Émile Socard, *Revue de Champagne et de Brie*, 1880-1881.

je dois surtout l'annoncer à ceux qui ont lu les livres coupables dont je suis l'auteur. Donc, je condamne et foule aux pieds tout ce que j'ai écrit contre la foi et les mœurs. [...] Et je demande à Dieu, de tout mon cœur, la grâce de vivre et de mourir en digne chrétien, dans la foi de la Sainte Église catholique, apostolique, romaine, me proposant, avec l'aide de Dieu, d'employer désormais tous mes efforts à réparer, autant que je le pourrai, dans mes nouveaux écrits, le mal que j'ai fait durant les longues et folles années de mes égarements. À Kulenburg, le 9 août 1841¹.»

Le pape entendra le repentir de son « cher fils » et le recevra « avec la plus vive tendresse », en levant les « censures ecclésiastiques » sur son œuvre. (Bref du pape Grégoire XVI du 16 octobre 1841.)

C'est dans cet esprit que Collin de Plancy travaille à la troisième édition du *Dictionnaire infernal*, qui paraît en un volume, en 1844, à Paris, chez Millier, et à Lyon, chez Guyot. Elle porte quasiment les mêmes titres et sous-titres que la précédente, à quelques détails près. Certains termes, comme « démons » et « sorciers », qui avaient disparu dans la seconde édition, apparaissent de nouveau ; les « sciences secrètes » deviennent « sciences occultes » et les « croyances » deviennent « les fausses croyances ». La page de titre, qui annonce « 250 articles nouveaux », souligne aussi que cette édition est officiellement approuvée par l'archevêque de Paris.

Pour rédiger sa préface, il utilise plusieurs paragraphes et exemples présents dans les éditions précédentes. Mais, cette fois-ci, la réorganisation de ces passages est insérée dans un nouveau contenu qui fait l'apologie du catholicisme. L'auteur va même jusqu'à brûler ses anciennes amours en fustigeant les philosophes des Lumières qu'il a tant admirés : « [...] les plus incrédules sont aussi les plus superstitieux. Ils repoussent les dogmes révélés ; et, comme Johnson, ils croient aux revenants ; comme Rousseau, ils ont peur du nombre 13 ; comme Bayle, ils ont un préjugé contre le vendredi ; comme Volney, ils recherchent l'explication des songes ; comme Helvétius, ils consultent les tireuses de cartes ; comme Hobbes, ils étudient l'avenir dans des combinaisons de chiffres ; comme Voltaire, ils redoutent les présages. »

Il fait également amende honorable pour les précédentes éditions du *Dictionnaire* : « L'auteur de ce livre, dans les deux premières éditions qu'il en a faites, est tombé lui-même d'une manière déplorable dans les écarts qu'il condamne ici. Entraîné hors du sein de l'Église, centre unique de la vérité, il s'est égaré dans les sentiers d'une philosophie menteuse, et il a semé ses écrits d'erreurs qu'il déteste et désavoue. Rentré

1. *Journal historique et littéraire*, Liège, 1841.



dans l'Église romaine par une grâce de la bonté de Dieu dont il n'était pas digne, il a pu reconnaître depuis que l'Église seule a les moyens de combattre efficacement, comme elle les a toujours combattus, les égarements superstitieux et les travers absurdes de l'imagination.»

Quoi qu'il en soit de toutes ces belles affirmations, les articles de cette troisième édition ne sont pas tous revus, loin de là. En dehors des erreurs de dates ou de noms qu'il corrige, des notices qu'il complète, il s'occupe essentiellement des articles qui ont directement trait au christianisme. Il ôte les piques et les traits d'humour du libre-penseur qu'il était et les remplace par des commentaires religieux, ne manquant pas une occasion de s'en prendre aux protestants. Il enlève ici et là des anecdotes susceptibles de ridiculiser les papes ou de mettre en valeur les philosophes. Mais sa relecture est loin d'être systématique. C'est pourquoi, méfiant, l'auteur prend les devants dans sa préface: «Dans des sujets qu'une adresse satanique a si souvent accolés à la religion, il se présentera quelquefois, pour l'écrivain, des rencontres perfides et des passes délicates. Puisse l'esprit de sagesse le diriger! Si dans certains articles il se trompe, il déclare d'avance que, fils soumis de la Sainte Église, et soumis sans restriction et sans réserve, il désavoue, condamne et déteste tout ce que l'Église pourrait désapprouver dans son livre.»

Mais Collin de Plancy n'a plus à s'inquiéter. Il est rentré dans le bercail, sa conversion a été saluée par le pape, et quoi qu'il dise ou publie désormais, l'Église lui accordera sa confiance. Tous ses ouvrages seront désormais revêtus de l'approbation épiscopale, et le *Dictionnaire infernal* va même avoir l'insigne honneur d'être intégré dans l'impressionnante collection de l'*Encyclopédie théologique*¹ de l'abbé Migne. Le nom de Collin de Plancy ne figure pas sur cette édition, publiée en deux volumes en 1846 et 1848, et intitulée *Dictionnaire des sciences occultes*. Loin de s'alléger, le sous-titre commence par l'énumération de tous les noms savants des arts divinatoires². Dans cette longue liste sont intégrées les nouvelles formes d'occultisme «vedettes» du XIX^e siècle, comme le magnétisme ou le somnambulisme. Aucune préface ne présente le dictionnaire qui est suivi, à la fin du second volume, par le *Traité historique des dieux et des démons du paganisme* de Binet et la *Réponse à l'histoire des oracles de Fontenelle* par Baltus. Cette édition est destinée aux paroissiens catholiques, mais aussi aux membres du clergé,

1. Volumes 48 et 49 de l'*Encyclopédie théologique* qui en compte cinquante-deux et qui sera suivie par la *Nouvelle Encyclopédie théologique* (53 volumes) et la *Troisième Encyclopédie théologique* (66 volumes).

2. «Aéromancie, Alchimie, Alectryomancie, Aleuromancie, Alfridarie, Alomancie, Alopécie, Alphitomancie, Amniomancie, Anthropomancie, Apantomancie, Arithmancie, Armomancie, Aspidomancie, Astragalomancie, Bascanie, Bélomancie, Bibliomancie...»

nouveau public que Collin de Plancy savait pouvoir toucher, comme il le souligne dans sa lettre à Périsset de 1843 : « Les pères Jésuites me disent que le livre ainsi fait deviendra nécessaire à tous les ecclésiastiques à qui il était interdit. »

Les éditions du *Dictionnaire infernal* en un volume qui suivront, en 1845 et 1853, n'apporteront pas de modification notable, leur auteur étant largement occupé par ailleurs. En effet, en septembre 1846, Collin de Plancy s'inscrit dans le courant très porteur d'une édition religieuse de livres populaires en plein développement et fonde, à Plancy, la Société de Saint-Victor pour la propagation des bons livres et la formation d'ouvriers chrétiens. Plus d'un million et demi de volumes seront diffusés, en dix ans, par cette maison d'édition¹ pour laquelle il rédige des dizaines de titres en multipliant ses pseudonymes.

Véritable aventurier du XIX^e siècle, Collin de Plancy, auteur, polygraphe, éditeur, libraire, journaliste, homme d'affaires, terminera sa carrière particulièrement féconde chez Henri Plon où seront désormais édités ses livres après l'écroulement de la Société Saint-Victor, en 1858. C'est là qu'il publiera la sixième et dernière édition du *Dictionnaire infernal*, qui se présente comme une édition renouvelée grâce à l'introduction de « 800 articles nouveaux » et de « 550 figures ». Ces « figures » sont prises en grande partie dans le fonds iconographique de l'éditeur et, pour beaucoup, figuraient déjà dans les éditions successives de *L'Almanach prophétique, pittoresque et utile...* où seront également publiés les démons réalisés par Louis Breton, qui font les délices des sites Internet. C'est d'ailleurs dans cette série de livrets populaires qu'ont été reprises les illustrations de notre édition.

Collin de Plancy finit ses jours à Paris, le 13 janvier 1881. Émile Socard, auteur de sa nécrologie, termine ainsi son discours : « Depuis la dissolution de la société Saint-Victor et sa liquidation, Collin de Plancy, dont les connaissances étendues et variées étaient appréciées d'une foule de gens, fut appelé à Paris dans la maison Plon, comme directeur général de cet important établissement... Il voulait terminer sa carrière par un grand travail sur la Vie des saints français ; mais l'âge, la fatigue et l'affaiblissement graduel de ses facultés l'empêchèrent, dans ses dernières années, de réaliser son projet. La mort, une mort douce et tranquille, vint briser sa plume et lui fermer les yeux le jeudi 13 janvier 1881. Tous ceux qui ont connu Collin de Plancy, à n'importe quelle phase de sa vie, diront quels furent toujours son affabilité, son empressement à rendre service, son oubli de lui-même pour ne penser qu'aux autres. Il fut l'homme de bien par excellence et sa mémoire, comme

1. D'après la nécrologie d'Émile Socard.

littérateur et comme homme privé, ne périra point dans le pays qui lui a donné naissance. Ses œuvres, du reste, lui ont élevé pour la postérité un monument durable¹. »

Le Dictionnaire infernal, un «monument durable»

En fait, contrairement à ce que prévoyait Émile Socard, le seul monument durable de l'œuvre de Collin de Plancy sera ce *Dictionnaire infernal* qui l'accompagnera au fil des éditions une grande partie de sa vie. Qu'il se moque du diable ou se mette à le craindre, Collin de Plancy y témoigne de son intérêt, comme nombre de ses contemporains, pour tout ce qui touche au surnaturel et au merveilleux. Il s'intéresse aux sciences occultes, intégrant toutes leurs avancées dans son dictionnaire, et collectionne les légendes qu'il rassemblera plus tard dans une collection de petits livrets.

L'édition de 1818, que nous avons choisi de donner ici, n'est pas la plus complète, ni la plus valide, mais aucune ne l'est vraiment. Le développement des recherches folkloriques, après 1870, les études historiques, archéologiques et mythologiques, apporteront beaucoup d'informations nouvelles dans le domaine des croyances liées au surnaturel.

En revanche, en tant qu'édition *princeps*, l'édition de 1818 est la plus intéressante d'un point de vue historique; elle est aussi la plus « lisible », les articles génériques n'y étant pas encore mis en pièces.

Je n'ai pas voulu alourdir ce dictionnaire, déjà très volumineux dans sa version intégrale, par des notes explicatives. Pour les noms de pays ou de personnages, un bon dictionnaire fera l'affaire. En revanche, j'ai modernisé l'orthographe des mots et des noms qui le nécessitaient, corrigé quelques coquilles et traduit les citations latines².

Le *Dictionnaire infernal* est bien un monument, et en tant que tel, il ne méritait pas d'être défiguré. Le voici donc tel que le reçurent, il y a presque deux siècles, ses lecteurs.

1. Émile Socard, *Revue de Champagne et de Brie*, 1880-1881.

2. Tous mes remerciements au médiéviste Alexie Charansonnet qui m'a accompagnée dans la traduction de ces citations tronquées et souvent coupées de leur contexte.



Dictionnaire infernal,
ou
Recherches et anecdotes,

Sur les Démons, les Esprits, les Fantômes, les Spectres, les Revenants, les Loups-garous, Les Possédés, les Sorciers, le Sabbat, les Magiciens, les Salamandres, les Sylphes, les Gnomes, etc., les Visions, les Songes, les Prodiges, les Charmes, les Maléfices, les Secrets merveilleux, les Talismans, etc.; en un mot, sur tout ce qui tient aux Apparitions, à la Magie, au Commerce de l'Enfer, aux Divinations, aux Sciences secrètes, aux Superstitions, aux Choses mystérieuses et surnaturelles etc., etc., etc.

Par J. A. S. COLLIN DE PLANCY

Il n'y a point de peur qui trouble l'homme, comme celle que la superstition lui inspire. Car celui-là ne craint point la mer, qui ne navigue point; ni les combats, qui ne suit point les armées; ni les brigands, qui ne sort point de sa maison; ni l'envie, qui mène une vie privée; ni de tremblements de terre, qui demeure dans les Gaules; ni la foudre, qui habite l'Éthiopie; mais l'homme superstitieux craint toutes choses, la terre et la mer, l'air et le ciel, les ténèbres et la lumière, le bruit et le silence; il craint même jusqu'à un songe.

PLUTARQUE.



Asmodée, démon destructeur.

VISION DE CYRANO-BERGERAC, propre à servir d'introduction

Je sortis hier à la promenade, pour dissiper les ridicules imaginations dont j'avais l'esprit rempli; et m'étant enfoncé dans un petit bois, après environ un quart d'heure de chemin, j'aperçus un manche à balai qui se vint mettre entre mes jambes à califourchon, et bon gré malgré que j'en eusse, je me sentis envolé par le vague de l'air.

Bientôt, sans me souvenir de la route de mon enlèvement, je me trouvai sur mes pieds, au milieu d'un désert, où ne se rencontrait aucun sentier; je repassai cent fois sur mes brisées: cette solitude était pour moi un nouveau monde. Je résolus de pénétrer plus loin; mais sans apercevoir aucun obstacle, j'avais beau pousser contre l'air, mes efforts ne me faisaient rencontrer partout que l'impossibilité de passer outre. À la fin, fort harassé je tombai sur mes genoux; et ce qui m'étonna davantage, ce fut d'avoir passé en un moment de midi à minuit. Je voyais les étoiles luire au ciel, avec un feu bluetant; la lune était en son plein, mais beaucoup plus pâle qu'à l'ordinaire. Elle s'éclipsa trois fois, et trois fois dépassa son cercle. Les vents étaient paralysés; les fontaines étaient muettes; les oiseaux avaient oublié leur ramage; les poissons se croyaient enchâssés dans du verre; tous les animaux n'avaient de mouvement que ce qu'il leur en fallait pour trembler. L'horreur d'un silence effroyable régnait partout et partout la nature semblait être en suspens de quelque grande aventure.

Je mêlais ma frayeur à celle dont la face de l'horizon paraissait agitée, quand, au clair de lune, je vis sortir du fond d'une caverne, un grand et vénérable vieillard vêtu de blanc, le visage basané, les sourcils touffus et relevés, l'œil effrayant, la barbe renversée par-dessus les épaules; il avait sur la tête un chapeau de verveine, et sur le dos une ceinture, tissue de fougère de mai, faite en tresses. À l'endroit du cœur, était attachée sur sa robe une chauve-souris à demi morte; et autour de son cou, un carcan chargé de sept différentes pierres précieuses, dont chacune portait le caractère de la planète qui la dominait.

Ainsi mystérieusement habillé, portant à la main gauche un vase fait en triangle, plein de rosée, et à la droite une houssine de sureau en sève, dont le bout était ferré d'un mélange de tous les métaux, il baisa le pied de sa grotte; puis, après s'être déchaussé, arrachant en grommelant certains mots, du creux de sa poitrine, il s'approcha à reculons d'un gros chêne, à quatre pas duquel il creusa trois cercles l'un dans l'autre: la

nature, obéissant aux ordres du nécromancien, prenait d'elle-même, en frémissant, les figures qu'il voulait y tracer.

Il y grava les noms des intelligences, tant du siècle que de l'année, de la saison, du mois, de la semaine, du jour et de l'heure. Ensuite il posa son vase au milieu des cercles, le découvrit, mit le bout de sa baguette entre ses dents, se coucha, la face tournée vers l'orient, et s'endormit. Peu après, j'aperçus tomber dans le vase cinq grains de fougère. Il les prit tous, quand il fut éveillé; en mit deux dans ses oreilles, un dans sa bouche, replongea le quatrième dans le vase, et jeta le cinquième hors des cercles.

Mais à peine celui-là fut-il parti de sa main, que je le vis environné de plus d'un million d'animaux de mauvais augure, tant d'insectes que de parfaits. Il toucha de sa baguette un chat-huant, un renard et une taupe qui aussitôt entrèrent dans les cercles, en jetant un formidable cri. Il leur fendit l'estomac, avec un couteau d'airain, puis leur ayant arraché le cœur, il les enveloppa, chacun dans trois feuilles de laurier, et les avala. Il sépara le foie qu'il épreignit dans un vase de figure hexagone: cela fini, il commença les fumigations, il mêla la rosée et le sang dans un bassin, il y trempa un gant de parchemin vierge qu'il mit à sa main droite, et, après quatre ou cinq hurlements horribles, il ferma les yeux et commença les invocations. Il ne remuait presque point les lèvres; j'entendais néanmoins, dans sa gorge, un bruissement comme de plusieurs voix entremêlées. Il fut élevé de terre à la hauteur d'une palme, et de fois à autre il attachait attentivement la vue sur l'ongle de l'index de sa main gauche. Il avait le visage enflammé, et se tourmentait fort. Après plusieurs contorsions effroyables, il tomba en gémissant sur les genoux; mais aussitôt qu'il eut articulé trois paroles d'une certaine oraison, devenu plus fort qu'un homme, il soutint sans vaciller les monstrueuses secousses d'un vent épouvantable qui soufflait contre lui, tantôt par bouffées, tantôt par tourbillons; ce vent semblait tâcher à le faire sortir des cercles. Mais n'en ayant pu venir à bout, les trois ronds tournèrent sur lui. Ce prodige fut suivi d'une grêle, rouge comme du sang, et d'un torrent de feu qui se divisait en globes, dont chacun se fendait en éclairs, avec un grand coup de tonnerre.

Bientôt une lumière blanche et claire dissipa ces tristes météores. Tout au milieu parut un jeune homme, la jambe droite sur un aigle, la gauche sur un lynx, qui donna au magicien trois fioles, pleines de je ne sais quelles liqueurs. Le magicien lui présenta trois cheveux, l'un pris au-devant de sa tête, les deux autres aux tempes; il fut frappé sur l'épaule d'un petit bâton que tenait le fantôme, et puis tout disparut.

Alors, le soleil se remontra, et les étoiles reprirent la couleur du ciel. Je m'allais remettre en chemin, pour retrouver mon village; mais, sur

l'erreur se dissipe; que le père ne cherche plus à retenir son fils dans un austère devoir, en trompant son cœur simple et facile: les yeux de l'esprit s'ouvrent avec l'âge; et l'on doit s'attendre à recevoir, de celui qu'on a trompé, imposture pour imposture. Conservons à notre siècle son beau nom de siècle de lumières; dévoilons la vérité; signalons le mensonge; renversons la superstition; et répétons à toute la terre que l'homme ne s'élève point à Dieu par la crainte, que le méchant, qui l'honore avec un sentiment d'effroi, ne peut se flatter de lui plaire, et qu'un père ne demande à ses enfants que leurs cœurs et leur amour.

Oderunt peccare boni, virtutis amore;

Oderunt peccare mali, formidine paenae.

[Le bon craint de pécher par amour de la vertu;
le méchant, par peur d'être battu.]

HORAT. [Horace, *Épîtres.*]

LE DICTIONNAIRE INFERNAL de Collin de Plancy fait partie des œuvres majeures de l'occultisme et de la démonologie... alors que l'ouvrage avait été écrit pour dénoncer les superstitions dans la France de la Restauration. Apparenté à Danton, influencé par Voltaire et la philosophie des Lumières, l'auteur voulait faire la part entre le folklore ou les épouvantails agités par l'Église et les faits réellement troublants, et ce, dans tous les domaines du surnaturel. D'où ce sous-titre complet de l'ouvrage : "Bibliothèque universelle sur les êtres, les personnages, les livres, les faits et les choses qui tiennent aux apparitions, à la magie, au commerce de l'Enfer, aux divinations, aux sciences secrètes, aux grimoires, aux prodiges, aux erreurs et aux préjugés, aux traditions et aux contes populaires, aux superstitions diverses et, généralement, à toutes les croyances merveilleuses, surprenantes, mystérieuses et surnaturelles".

Converti en 1841, Collin de Plancy remaniera à plusieurs reprises l'édition première pour la rendre conforme au dogme de l'Église, mais aussi pour en faire un véritable dictionnaire dont la lecture devient laborieuse.

C'est donc la première édition, celle de 1818, qui a été retenue ici, car c'est la plus intéressante d'un point de vue historique, mais aussi la plus agréable à lire. Peu réédité, le livre est pour la première fois restitué dans sa version intégrale et originale. Il est illustré de gravures qui, elles aussi, sont devenues légendaires.

UN OUVRAGE DE RÉFÉRENCE POUR QUICONQUE S'INTÉRESSE AU FANTASTIQUE.



JACQUES COLLIN est né en 1794 dans le village de Plancy, dont il prend le nom. Auteur de près d'une centaine d'ouvrages, il publie en 1818 *Le Dictionnaire infernal*, livre qui lui vaut les foudres de l'Église mais deviendra son œuvre la plus célèbre.

PRIX TTC: 22 €

MARIE-CHARLOTTE DELMAS, disciple de l'écrivain et folkloriste Claude Seignolle et auteur, entre autres, du *Grand Légendaire de France*, a préparé et préfacé cette édition.

ISBN: 978-2-35425-300-4